



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Schweizerisches Handelsamtsblatt SHAB
Feuille officielle suisse du commerce FOSC
Foglio ufficiale svizzero di commercio FUSC
Swiss Official Gazette of Commerce SOGC

Rubrique: Communications d'entreprises
Sous-rubrique: Autre communication aux associés
Date de publication: SHAB 14.03.2023
Date de fin de visibilité prévue: 14.03.2024
Numéro de publication: UP06-0000000991

Entité de publication

Wilhelm Gilliéron Avocats SA, Avenue de Rumine 13, 1005 Lausanne

Sur mandat de:

Global Stone SA (CHE-415.874.091), Ecublens (VD)

Global Stone SA - Procédure de déchéance des droits d'actionnaire de Juma Consulting Sàrl - Dernier appel de versement Global Stone SA

Organisation concernée:

Global Stone SA
CHE-415.874.091
Route de Vallaire 149
1024 Ecublens VD

Indications sur la notification:

Un appel aux versements a été adressé aux actionnaires de Global Stone SA en date du 21 février dernier, conformément aux articles 634 et 681 al. 1 nCO. Un délai au 3 mars 2023 a été imparti aux actionnaires de la société pour procéder aux versements relatifs à la libération ultérieure du capital-actions.

Aucun paiement n'étant intervenu de la part de l'actionnaire Juma Consulting Sàrl, le conseil d'administration de Global Stone SA entend procéder à une procédure de déchéance de ses droits d'actionnaire.

Conformément l'art. 682 al. 1 et 2 nCO, le conseil d'administration impartit à l'actionnaire Juma Consulting Sàrl un **ultime délai de trente jours à compter de la date de cette publication** pour procéder au versement de la somme de CHF 15'000.- relatif à la libération totale de leurs 300 actions.

Les détails du versement ont été indiqués par lettre recommandée du 21 février 2023 ainsi que par lettre recommandée de ce jour par le conseil d'administration à Juma Consulting Sàrl.

A défaut de paiement dans ce délai, le conseil d'administration se réserve de décider de la déchéance des droits d'actionnaire de Juma Consulting Sàrl.